association pour la prévention de la torture
asociación para la prevención de la tortura
association for the prevention of torture

Institut des Droits de l'Homme - Lyon
Institute of Human Rights - Lyon

Pour vous associer à ce projet ou pour plus d'informations, veuillez contacter :

à l'APT :

Jean-Baptiste Niyizurugero
jbn@apt.ch
+41 (0)22 919 21 70

à l'IDHL :

André Dizdarevic
adizdarevic@univ-catholyon.fr
+33 (0)4 72 32 50 50

Université d'été francophone pour les Mécanismes nationaux de prévention de la torture

18-22 juillet 2016

Université catholique de Lyon - Institut des Droits de l'Homme

Sous le haut patronage de :

ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie

En collaboration avec :

NATIONS UNIES DROITS DE L'HOMME HAUT-COMMISSARIAT

Contrôleur général des LIEUX de PRIVATION de Liberté

décembre 2015

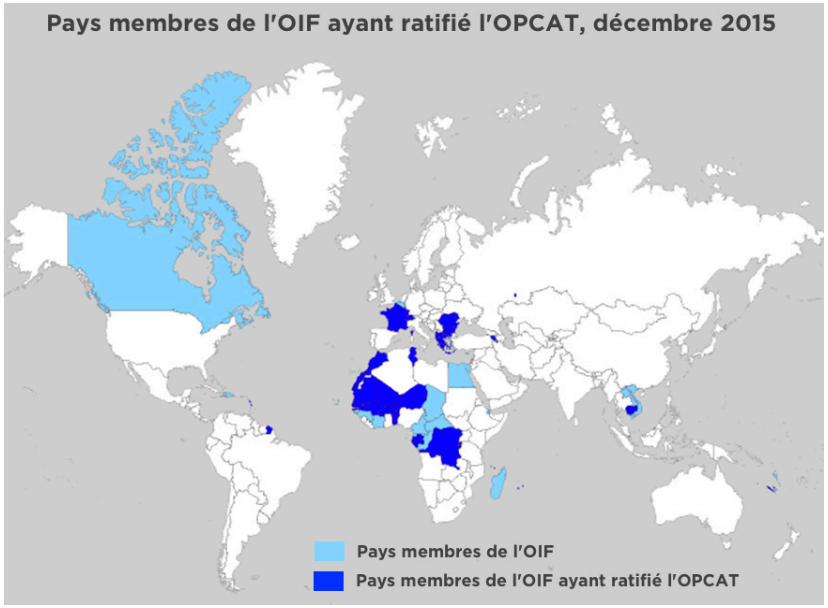

Le concept

En 2016, pour la première fois, l'Association pour la prévention de la torture et l'Institut des droits de l'Homme de Lyon organiseront, avec le soutien de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH), une Université d'été francophone pour renforcer les capacités des mécanismes nationaux en charge de visiter les lieux de détention. L'objectif étant que ceux-ci soient mieux équipés dans leur travail de prévention de la torture et d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Qu'est-ce qu'un Mécanisme national de prévention (MNP) ?

Il s'agit d'une institution ayant le mandat de prévenir la torture, à l'échelle nationale, notamment au moyen de visites régulières et méthodiques des lieux de privation de liberté. Ceci leur permet d'analyser les risques de torture et de formuler des recommandations adéquates et en faire le suivi.

L'objectif de l'Université d'été

- offrir pour la première fois aux MNPs un espace d'acquisition de connaissances, d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre pairs ;
- renforcer les capacités opérationnelles des MNP pour un meilleur monitoring des lieux de privation de liberté ainsi que la gestion et la conduite stratégique de leur mandat ;
- approfondir les connaissances sur la protection des personnes privées de liberté grâce aux différentes approches d'experts provenant du milieu académique, de la société civile, de MNPs et des institutions nationales et internationales compétentes en la matière ;
- compléter les acquis de la formation par une expérience unique de visite d'un lieu de privation de liberté avec le MNP français ;
- faire émerger un réseau d'acteurs pour, ensemble, mieux prévenir la torture.

Les intervenants

Les cinq jours de formation seront dispensés par des experts reconnus en matière de prévention de la torture et plus particulièrement sur la problématique de la police.

Les intervenants incluront notamment des représentants de l'Organisation des Nations Unies, de l'Ecole Nationale de Police, du Mécanisme national de prévention français et d'institutions internationales spécialisées en matière de prévention de la torture.

Contenu du cours

Cette première édition de l'Université d'été portera sur le monitoring des **postes de police** :

- Introduction générale sur le rôle d'un MNP, le système de prévention instaurée par l'OPCAT et les bases de l'approche préventive ;
- Méthodologie de monitoring des postes de police axée sur des thématiques concrètes liées au travail de la police, telles que :
  - pouvoirs, responsabilités et prévention de la torture,
  - garanties fondamentales et procédurales,
  - traitement des personnes privées de liberté,
  - conditions de travail ;
- Normes du droit international s'appliquant à la détention par la police ;
- Coopération avec d'autres acteurs, y compris les autorités et la société civile ;
- Ateliers thématiques sur des questions proposés par les participants.